



Municipalité de
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie, le 5 février 2024 à 19 h, à laquelle :

Sont présents : Roch Carpentier, Maire, Linda Lirette, conseillère, Yves Morin, conseiller, Sylvie Leclair, conseillère

Sont absents : Mélanie Renaud, conseillère et Hugo Carle, conseiller (absences motivées)

Également présente : Mme Jodane Courchesne, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2024-02-R12705 Ouverture de l'assemblée

Linda Lirette appuyée de Gilles Courchain propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité.

2024-02-R12706 Adoption de l'ordre du jour

Linda Lirette appuyée de Yves Morin propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que certains points soient ajoutés :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes et procès-verbaux
 - 2.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2024
 - 2.2. Adoption des comptes payés et à payer de la période
3. Parole au public et période de questions
4. Administration
 - 4.1. Adoption du règlement numéro 332-24 : Règlement concernant les heures d'ouverture du bureau municipal
 - 4.2. Taxes impayées
 - 4.3. Congrès ADMQ
5. Incendie et sécurité publique
 - 5.1. Renouvellement d'entente pour les services aux sinistrés (Croix-Rouge)
6. Travaux publics
7. Hygiène du milieu & environnement
8. Urbanisme et développement économique/touristique
 - 8.1. Congrès de la COMBEQ
 - 8.2. Chemin privé - Nomination
9. Loisirs, culture et bibliothèque
10. Responsabilité sociale
11. Varia, correspondances et autres
 - 11.1. Demande de commandite – Comité-Femmes
 - 11.2. Campagne d'identification des animaux domestiques
12. Parole au public et période de questions
13. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2024-02-R12707 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2024

Gilles Courchainne appuyé de Yves Morin propose et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2024-02-R12708 Adoption des comptes payés et à payer de la période

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés totalise 111 035,94 \$ et se détaille comme suit :

Comptes payés : 25 304,38 \$

Comptes à payer : 43 530,77 \$

Salaires : 42 200,79 \$

EN CONSÉQUENCE, Gilles Courchainne appuyé de Yves Morin propose et il est résolu d’approuver la liste des déboursés et des comptes à payer tel que présentée.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

Parole au public

Monsieur Jean-Pierre Major avait des questions concernant la facture de location de la salle de l'école.

Monsieur Jean-Pierre Major demande la permission d'installer des armoires au 2e étage du CICV.

Madame Diane Brazeau pose des questions concernant les équipements de cuisine achetés par la FADOQ il y a quelques années.

Madame Diane Brazeau demande quels sont les plans à court et moyen terme pour la salle communautaire.

Madame Agathe Quévillon demande quel est la problématique concernant le champs d'épuration à l'église.

Monsieur Jean-Pierre Major demande s'il y a des possibilités en ce qui a trait au champs d'épuration à l'église.

2024-02-R12708 Adoption du règlement numéro 332-24 : Règlement concernant les heures d'ouverture du bureau municipal

Yves Morin appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu d’adopter le Règlement 332-24; Règlement concernant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2024-02-R12709 Taxes impayés

Yves Morin appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu d’envoyer la liste des taxes impayées de 2023 à notre conseiller juridique pour fin de recouvrement.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2024-02-R12710 Congrès ADMQ

Linda Lirette appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d’autoriser la directrice générale à assister au Congrès annuel de l’ADMQ, qui se tiendra le 12, 13 et 14 juin 2024 à Québec au coût de 577 \$ plus taxes. Il est également résolu que les dépenses afférentes à cette participation soient aux frais de la municipalité.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2024-02-R12711 Renouvellement d'entente pour les services aux sinistrés (Croix-Rouge)

Gilles Courchaine appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu de renouveler l’entente avec la Croix-Rouge canadienne pour une durée de trois ans. Il est également résolu que la Municipalité s’engage à verser une contribution annuelle pour la durée de l’entente comme suit :

- 2024-2025 : 225 \$
- 2025-2026 : 225 \$
- 2026-2027 : 225 \$

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2024-02-R12712 Congrès COMBEQ

Sylvie Leclair appuyé de Yves Morin propose et il est résolu d’autoriser le directeur de l’urbanisme à assister au Congrès annuel de la COMBEQ, qui se tiendra le 18, 19 et 20 avril 2024 à St-Hyacinthe au coût de 640 \$ plus taxes. Il est également résolu que les dépenses afférentes à cette participation soient aux frais de la municipalité.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

Chemin privé - Nomination

Le point 8.2 a été retiré séance tenante.

Demande de commandite - Comité-Femmes

La demande a été déclinée par les membres du conseil.

Campagne d'identification des animaux domestiques

La proposition a été déclinée par les membres du conseil.

Parole au public et période de questions

Madame Diane Brazeau demande si les comptes de taxes ont été postés.

Monsieur Jean-Pierre Major a posé une question concernant les taxes complémentaires.

2024-02-R12713 Levée de l'assemblée

Yves Morin appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu que la présente session soit levée à 19h34.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Roch Carpentier Maire	Jodane Courchesne Directrice générale Greffière-trésorière